

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA VALLEE DU GARDON**

272 route de Saint Jean du Gard
30140 ANDUZE

M. Didier Lauga Préfet du Gard
Préfecture du Gard
10 avenue Feuchères
30045 Nîmes Cedex

***Objet : Déboisement illégal et
dépôt sauvage de déchets***

Anduze, le 23 février 2018

Monsieur le Préfet,

Nous vous avons à plusieurs reprises alerté la Mairie d'Anduze sur la nécessité de préserver l'espace naturel sensible situé dans le lit secondaire Gardon (zone Ng du PLU), Nous avons notamment relevé que l'absence de classement en Espace Boisé Classé précisément sur ce terrain (et lui seul) constituait une anomalie et une erreur d'appréciation. Au jourd'hui ce terrain non protégé par cette disposition est en cours de déboisement non autorisé et se transforme en décharges sauvage.

Nous avons donc adressé au Maire d'Anduze un courrier pour lui demander d'intervenir pour stopper ce déboisement et faire évacuer les déchets.

Pour votre information complète vous trouverez ci joint copie du courrier et les documents déposés en Mairie d'Anduze.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire

J. SONTAG

Ci joint : Courrier adressé au Maire d'Anduze